



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de revalorisation pour les personnels spécialisés dans le grand âge

Question au Gouvernement n° 2995

Texte de la question

MESURES DE REVALORISATION POUR LES PERSONNELS SPÉCIALISÉS DANS LE GRAND ÂGE

M. le président. La parole est à M. Joaquim Pueyo.

M. Joaquim Pueyo. Ma question s'adresse au ministre des solidarités et de la santé. La crise sanitaire liée au covid-19 a durement frappé les Français les plus fragiles, les personnes âgées et dépendantes.

M. Pierre Cordier. C'est vrai.

M. Joaquim Pueyo. Je tiens à saluer toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés de manière exemplaire pour faire face à cette situation. L'épidémie a mis en évidence la fragilité de nos politiques publiques envers les populations dépendantes ; il est maintenant essentiel de dresser un premier bilan de cette crise et d'en tirer les enseignements.

L'augmentation du nombre de résidents dans les EHPAD a affecté la capacité des personnels à endiguer l'épidémie, tandis que les aides à domicile et les soignants contribuaient à assurer un lien social avec les aînés isolés. L'engagement de ces acteurs s'est révélé primordial. De nombreux témoignages ont mis en lumière ces professionnels qui ont tu, dans ce moment critique, leurs revendications légitimes visant à se consacrer pleinement à leurs missions. Des décisions politiques fortes doivent être prises pour anticiper les besoins à venir.

La qualité des prestations humaines est déterminante pour assurer un vieillissement dans de bonnes conditions. L'heure est venue de reconnaître l'action de ces personnels par une revalorisation salariale, qui accroîtra en outre l'attractivité des métiers liés au grand âge.

La plupart de nos concitoyens aspirent à vieillir à domicile ou dans une petite structure collective de type familial. Il importe donc d'envisager de nouvelles solutions d'accueil – renforcement des services ambulatoires ou création de structures de proximité –, des solutions plus humaines, plus sécurisées d'un point de vue sanitaire et moins coûteuses. Vous avez évoqué les primes destinées au personnel soignant, monsieur le ministre, mais nous plaçons pour qu'elles soient également attribuées aux aides à domicile.

Qu'en est-il, par ailleurs, du projet de loi consacré à la dépendance, que nous attendons toujours et qui s'avère plus que jamais d'actualité ? À quand la reconnaissance de la cinquième branche de la sécurité sociale ? À quand la revalorisation de tous les métiers de l'accompagnement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. André Chassaigne applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Je suis heureux de constater que l'intérêt pour l'autonomie et le grand âge traverse les bancs de l'Assemblée nationale. Ce sont 43 % des EHPAD qui déclarent encore des cas de covid-19, preuve que l'épidémie n'est pas enrayée. Le dépistage systématique et massif organisé dans le pays a porté ses fruits : tous les EHPAD d'Île-de-France ont été testés il y a déjà plus de deux semaines, même en l'absence de cas suspects, et la dynamique s'étend désormais à l'ensemble du territoire, ce qui permet d'isoler des malades et de protéger des personnes âgées.

J'ai déjà dit l'admiration et le respect que j'avais pour ceux qui, avec humanité et dans des conditions difficiles, s'occupaient des plus fragiles d'entre nous, les personnes âgées en perte d'autonomie. Pour avoir exercé ce métier quelques années, de nuit, j'en connais la pénibilité, la difficulté et l'absence de reconnaissance financière et sociale. Nous partageons donc ce diagnostic.

M. Thierry Benoit. Très bien !

Mme Danielle Brulebois. Le diagnostic est parfait !

M. Olivier Véran, *ministre*. De nombreux rapports et travaux ont été consacrés à cette question, sous divers gouvernements. Vous souhaitez que cette réflexion aboutisse, et j'entends votre demande. Par votre question, vous saluez la qualité et les attentes des professionnels du grand âge, des aides à domicile, des aides-soignants en EHPAD ou encore des infirmiers – autant d'aspects qui font partie de la réflexion et de la concertation qui commencent. Le Président de la République eu des mots forts à ce sujet, et le Premier ministre a réaffirmé son engagement. J'aurai à cœur d'apporter une contribution à ces débats dans les semaines à venir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2995

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2020](#)